



www.fedre.org

12, rue de l'Arquebuse CH – 1204 Genève. 022 807 17 12

DÉCLARATION DE LA FEDRE¹

(Fondation Européenne pour le Développement durable des Régions)

à l'occasion de son Forum de janvier 2008
VERS UNE SOCIÉTÉ À 2000 WATTS

**« UN PROJET RÉALISTE ET UN SYMBOLE
GRÂCE AUX VILLES ET AUX RÉGIONS »**

Aujourd'hui, il faut oser agir pour limiter le réchauffement climatique et pouvoir en maîtriser les conséquences. Et il faut agir sans attendre. Tel était le message des Forums de la FEDRE de 2006 et 2007 qui en appelaient aux Etats, aux autorités locales, aux entreprises et aux personnes pour que chacun prenne ses responsabilités.

Depuis, les choses se sont mises à bouger : les esprits commencent à se faire à la nécessité du changement. Des collectivités publiques, des entreprises industrielles ou agricoles, des services, des universités et des écoles, ainsi que des citoyens, ont innové. Certains, plus visionnaires ou responsables, s'engagent activement dans des réformes, des recherches d'efficacité ou la mise en œuvre de technologies nouvelles. Les choses bougent, mais trop peu, trop lentement. Trop peu d'individus, d'entreprises ou d'autorités publiques sont aujourd'hui mobilisés. **Les déclarations d'intention viennent de tous horizons, mais les actes peinent à suivre.** Sans être inexistantes, ils sont plus rares !

Pour mobiliser nos sociétés, il faut d'abord un objectif commun, il faut que cet objectif soit jugé souhaitable et atteignable par le plus grand nombre et que chacun sache que ses actes peuvent contribuer à l'atteindre ou, au contraire, à en différer la réalisation. Le Forum de janvier 2008 propose comme **objectif commun : la société à 2000 watts**. Plusieurs villes et cantons suisses l'ont adopté. Des cités et régions européennes vont aussi dans ce sens.

Le principe d'une société à 2000 watts a été lancé au sein des Ecoles Polytechniques Fédérales, il y a 10 ans déjà! Pourquoi une société à 2000 watts ? La moyenne mondiale de la consommation d'énergie par individu est aujourd'hui de 17.500 kilowattheures, ce qui correspond à une puissance continue par habitant de 2000 watts. Cette moyenne masque de grandes inégalités : 12.000 watts aux Etats-Unis, 6.000 watts en Europe de l'Ouest, 50 watts dans les pays les plus pauvres. Rappelons que la société à 2000 watts repose sur trois piliers : 1) des rendements accrus grâce à une meilleure efficacité énergétique ; 2) le remplacement progressif des énergies fossiles par du renouvelable ; 3) de l'innovation technologique et du dynamisme économique.

¹ La FEDRE est Observateur auprès du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, auprès duquel elle bénéficie aussi d'un Statut participatif. Elle a également un Statut consultatif auprès de l'ONU.

La société à 2000 watts est :

- **Nécessaire** pour réduire la dépendance vis-à-vis des énergies fossiles, sources de conflits potentiels et déjà facteurs d'instabilité économique du fait des hausses et des fluctuations des prix résultant de pénuries réelles ou prétextées.
- **Responsable** vis-à-vis des générations futures qui auront encore besoin du pétrole, mais comme matière première industrielle, et auxquelles il faut laisser une planète que les émissions de CO₂ n'auront pas rendue invivable.
- **Equitable** en ce que le rééquilibrage des consommations énergétiques permettra aux pays les plus pauvres de poursuivre leur développement et aux pays les plus riches de vivre mieux autrement.
- **Profitable** si les économies européennes développent sans attendre les technologies, les réflexes et les comportements d'une telle société. Elles pourront valoriser leur savoir-faire dans le monde entier quand la nécessité des économies d'énergie s'imposera partout de façon beaucoup plus contraignante qu'aujourd'hui.
- **Possible** à condition que chercheurs, ingénieurs et architectes recherchent en priorité l'efficacité énergétique des appareils et des bâtiments et que collectivités publiques, entreprises et citoyens acquièrent les réflexes d'économiser l'énergie et de réduire leurs émissions de CO₂.

Ces changements d'attitude et de priorités prendront du temps. Mais il n'est pas nécessaire d'attendre que des accords internationaux soient conclus ou que des lois soient passées, pour faire un pas décisif dans la bonne direction. La FEDRE sait que les autorités locales (communes, villes, cantons, départements et régions), qui sont de plus en plus nombreuses à le prouver, ont le pouvoir et la compétence pour prendre, dès maintenant, des mesures qui conduiront vers la société à 2.000 watts. À l'échelon local, les entreprises et les citoyens sont plus conscients de l'impact de leurs actes et prêts à assumer leurs responsabilités. Avec eux, les pouvoirs locaux peuvent agir et mener des actions concrètes, pédagogiques et motivantes.

C'est pourquoi **la FEDRE en appelle aux villes et régions d'Europe** pour qu'elles prennent sans attendre des mesures d'économie d'énergie et de réduction des émissions de CO₂. Que peut-on faire ?

- Les deux tiers des énergies consommées dans le monde servent au chauffage ou à la climatisation alors que l'on sait construire des bâtiments qui, sur l'année, produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Les collectivités et institutions publiques devraient :
 - donner l'exemple en faisant immédiatement un **diagnostic des performances énergétiques de tous leurs bâtiments, en affichant** sur chaque bâtiment **le résultat** de ce diagnostic (voir la campagne « Display » en Ville de Genève), en établissant un **programme d'isolation des bâtiments anciens sur dix ans** et en s'imposant de ne construire que des **bâtiments neufs** respectant des **standards d'économie d'énergie élevés** ;
 - imposer que d'ici fin 2010 les **particuliers** et les **entreprises** fassent un **diagnostic des performances énergétiques de leurs bâtiments** et maisons et l'affichent sur la façade ;

- donner des **incitations fiscales pour les travaux d'isolation des bâtiments anciens**;
 - imposer des **normes d'efficacité énergétique croissantes pour toute construction neuve** ;
 - donner des **incitations fiscales et réglementaires** pour développer l'incorporation de **panneaux solaires dans les toitures**.
- Les ampoules à incandescence sont cinq fois moins efficaces que les ampoules à basse consommation. Les collectivités et institutions publiques devraient d'ici la fin de 2009 avoir remplacé dans tous leurs établissements les ampoules à incandescence par des ampoules à basse consommation. Que les entreprises et les citoyens soient incités à en faire autant avant que des règlements les y contraignent ! Quant **aux ampoules à incandescence**, elles peuvent être **retirées du marché dans des délais ne dépassant pas 2010**.
 - Les **dispositifs de veille** sur les appareils électroménagers représentent, dit-on, 10% des dépenses d'électricité des ménages et des collectivités. Chacun devrait prendre l'habitude **d'éteindre les appareils** quand il a fini de s'en servir. Cela peut être imposé dans les services publics et dans les entreprises.
 - Les appareils électroménagers ou de bureau **au-delà de la classe C** sont très "énergivores". Ils devraient être **remplacés** par des appareils de classe A ou B **d'ici 2010** dans les collectivités et établissements publics. Incitons les particuliers et les entreprises à suivre cet exemple grâce un étiquetage adéquat des appareils neufs : cet étiquetage pourrait faire apparaître en combien de temps le surcoût d'un appareil de classe A ou B par rapport à un appareil équivalent de classe C ou plus est remboursé par les économies d'énergie.
 - Les voitures à moteur à explosion sont d'autant plus polluantes qu'elles consomment d'avantage d'essence ou de gazole. Des pastilles allant du rouge au vert pour indiquer le niveau de consommation sont à associer aux vignettes indiquant que le contrôle antipollution a été effectué. **L'usage des voitures consommant plus de 10 litres d'essence ou 7 litres de gasoil aux cent kilomètres ou particulièrement polluantes gagnerait à être interdit dans les agglomérations d'ici la fin de 2009**. Les collectivités et institutions publiques devraient, en outre, remplacer progressivement leur flotte par des **véhicules à gaz ou électriques** et imposer la même mesure aux compagnies de **taxis**, mais en leur offrant un appui financier.
 - Des mesures semblables favorisant les **deux-roues électriques** et pour **éliminer les plus polluants** sont à prendre.
 - Dans de nombreuses villes, les mesures de restriction et de réorganisation de la circulation des voitures ont atteint leurs objectifs, mais elles ont stimulé l'usage des deux-roues motorisés qui sont souvent très polluants et qui, faute de discipline, encombrant de plus en plus les trottoirs et créent des dangers. Les autorités locales doivent faire respecter strictement le code de la route aux deux-roues comme aux voitures et plus généralement se concerter étroitement avec la population pour éviter que les plans relatifs à la mobilité aient des effets pervers. **De trop nombreuses villes ne disposent encore d'aucune politique de gestion des deux-roues**.

- Les autorités locales devraient inciter les entreprises d'électricité à **privilégier les productions locales** en utilisant l'ensemble des **énergies renouvelables**, dont le solaire, l'éolien, la géothermie, le bois, les déchets.
- Des actions **d'économies d'énergie dans les bâtiments** (neufs ou rénovés), qui représentent **le plus grand potentiel**, sont indispensables et les autorités locales sont souvent les mieux placées pour promouvoir cette politique de proximité.

Faire de l'économie une vertu, et du gaspillage un travers

Les mesures indiquées ci-dessus sont des exemples de ce que les autorités locales peuvent entreprendre dès maintenant pour aller vers la société à 2.000 watts. Si elles sont mises en œuvre, elles entraîneront effectivement de substantielles économies d'énergie ainsi qu'une **diminution du CO₂** et, tout aussi important, elles contribueront à **changer la mode et les comportements en faisant de l'économie une vertu et du gaspillage un travers**. La FEDRE sait que pour parvenir effectivement à la société à 2.000 watts, les décisions des Etats sont essentielles, mais que ceux-ci se montrent trop souvent peu réactifs, hésitants, lents et technologiquement conservateurs.

La FEDRE relève aussi que le récent « Grenelle de l'Environnement » est une démarche courageuse et responsable, unique sous cette forme et débouchant sur des décisions. La concrétisation des objectifs fixés en fera un exemple et une incitation pour les autres Etats. En attendant, les Villes et Régions pourront relever le défi et engager le changement qui protégera leur environnement et dynamisera leur économie. Les Etats indécis suivront !

Enfin, il faut insister sur la nécessité de développer – chez les ingénieurs, chez les architectes et les entreprises de construction – de **nouvelles filières de formation adaptées aux besoins de l'économie durable**. Nous avons changé de siècle. Les métiers, comme les technologies, doivent évoluer. Là encore, les pouvoirs de proximité que sont les villes et régions peuvent souvent agir sans plus attendre. Ils montreront une fois de plus l'exemple et la voie à suivre.

Genève, janvier 2008

www.fedre.org

